Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 5.24. — TELEPHONE

EN DECHARGEANT UN BATEAU

Hier soir vers 8 heures les agents ont ramassé place du Trichon, Henri Wartel, âgé de 35 ans, demeurant 200, boulevard Gambetta.

Ce malheureux ayant été blessé en déchargeant un bateau au Blanc-Seau, avait été amené par un camarade de travail chez le docteur Lepers et abandonné à la sortie de la maison de ce docteur.

M. Laché l'a fait transporter à son domicile en voiture.

LES CARS TAMPONNENT

Lundi, vers deux heures et demie, le car K a tamponné rue du Cartigny la voiture de M. Jules Decottignies, boulanger, rue du Moulin, 134.

La voiture a été renversée sur le trottoir et le cheval blessé aux jambes.

POUR JEU DE HASARD

Contravention pour jeu de hasard au nommé Louis Declercq, âgé de 17 ans, demeurant rue de Mouvaux, cour 9.

EN CHARGEANT UN CAMION

Henri Rogé, âgé de 36 ans, carreton à la Brasserie coopérative « La Confiance », a été victime d'un assez grave accident.

En chargeant un camion à la Brasserie rue Brame, il est tombé et s'est blessé au *côté gauche*.

Transporté à son domicile, rue des Champs, cour Lepers à Wattrelos, il y a reçu les soins d'un docteur qui estime à un mois l'incapacité de travail.

NOS CAMBRIOLEURS OPERENT

Avec effraction a été déposée au 2e arrondissement par les époux Delahaye-Labis, 159, rue de la Makellerie. Des malfaiteurs s'étant introduits chez eux ont dérobé une montre en cuivre doré valant 15 francs, *une chaîne pour dame valant* 6 francs et deux fume-cigares ambre et écume.

ACCIDENT A L'EXPOSITION

François Letiays, homme de peine, demeurant 50, rue des Longues-Haies, travaille à l'Exposition *pour le compte de M.* Delattre, entrepreneur à Bruxelles.

Au cours de son travail il est tombé d'un échafaudage d'une hauteur de six mètres.

Il en est résulté une fouture du poignet gauche et une *contusion de la région* corso-lombaire.

LE DANGER DES ECHELLES

Chez Wibaux Florin, dans la salle des batteurs, Léopold Desmedt, âgé de 65 ans, soigneur de batteurs, demeurant 3, rue de Jemmapes, *est tombé d'une échelle sur le côté gauche* en lavant les vitres.

Il en est résulté une contusion du thorax au niveau des 7e et 8e côtes gauches.

UN COUP DE QUEUE

Jules Bucquoy, âgé de 28 ans, camionneur demeurant 55, rue d'Italie, a été victime d'un bizarre accident dans le hall d'arrivage de la gare de Roubaix.

En dételant ses chevaux, l'ouvrier a reçu un coup de queue à l'œil droit.

Il en est résulté une *plaie pénétrante* grave qui le forcera à chômer pendant quelques semaines.

EN MANŒUVRANT UNE PIERRE

Dans un chantier du boulevard de Metz, Gustave Pruvost, âgé de 40 ans, tailleur de pierres, 170, rue de l'Ommelet, *s'est donné* une entorse du poignet droit et fracturé le coude en manœuvrant un bloc de pierre.

Il devra chômer pendant plusieurs semaines.

LA PELURE DE POMME DE TERRE

On a conduit hier à l'hôpital de la Fraternité Julienne Saget, âgée de 35 ans, couturière, demeurant rue du Fort, cour Honoré, 2.

Ayant glissé chez elle sur une pelure de pomme de terre elle *s'est fracturé le tibia gauche.*

CUISSE FRACTUREE

Adolphe Vandelanoote, âgé de 55 ans, trieur de déchets, demeurant à Wasquehal, rue Clément Durieux, a été admis hier à l'hôpital de la Fraternité.

Etant *tombé dans la cour* d'un estaminet auprès de chez lui il s'est fracturé la cuisse droite.

UN ALIENE ERRAIT

Hier à 4 heures on a trouvé errant sur la Place un aliéné qui poussait des cris inarticulés. On l'interrogea, mais on ne put obtenir aucun renseignement.

On le conduisit donc à l'hospice de la rue Blanchemaille.

Voici son signalement : Agé d'environ 25 ans, blond, taille 1 m. 66. Il a une chemise matricule 1012 et un pantalon blanc marqué Saint-Sauveur. Il semble donc qu'on se trouve en présence d'un malade qui s'est évadé de l'hôpital Saint-Sauveur de Lille.

LES EXCELLENTES BORDURES

Jules Duponchelle, âgé de 55 ans, tisserand, demeurant rue de Tourcoing, cour Dutrannoy, ayant mis le pied sur une bordure de trottoir non loin de chez lui est tombé et s'est luxé l'épaule gauche.

D'autre part, Edouard Beutin, âgé de 68 ans, étaleur, demeurant rue des Anges, 84, a été victime lui aussi d'une bordure trop en pente auprès de sa maison.

Il s'est tordu la jambe gauche. Tous deux ont été admis à l'hôpital de la Fraternité.

Pour les Douaniers

Rue Montaigne, à Roubaix, fonctionne un cours de douaniers, sous les auspices de la Société Républicaine des Conférences populaires. Trois sous-brigadiers le fréquentant viennent d'être reçus à l'examen de la brigade. Ce sont : Bagnouls, Rolfin et Devinck. Ce succès ne peut qu'exciter les douaniers à assister plus nombreux aux leçons qui leur sont faites par MM. Deligny et Lhotellerie, instituteurs, lesquels sont secondés habilement par M. Pontoise, capitaine de douanes, et M. Raoût, lieutenant.

LE FEU DANS UN TORREFACTEUR

Hier soir, vers 5 heures, le feu a pris dans un appareil à torréfier le café, dans l'épicerie « Au Moulin Bernard », rue de Lannoy.

L'appareil a été complètement détruit ainsi que le café qui s'y trouvait.

Les dégâts se montent à quelques centaines de francs.

Les pompiers appelés, n'eurent pas à intervenir.

LA CIRCULATION SUR LE NOUVEAU BOULEVARD

La circulation sera interrompue sur le Nouveau Boulevard, à partir de mardi 2 mai, d'abord entre le chemin des Vaches (Pont de la ligne de Lille à Dunkerque) et le croisement Laroche, puis entre l'avenue Saint-Maur et le chemin des Vaches pendant que se poursuivront les opérations de rechargement.

Les voitures venant de Lille peuvent prendre l'avenue Saint-Maur à droite, tourner à gauche à l'extrémité de cette avenue, obliquer sur la droite après le terminus du car V, franchir le passage à niveau de Rougebarre.

En continuant dans cette direction, elles reprennent le boulevard (Branche de Roubaix) près du Pont Lille-Mouscron. En tournant à gauche 1,200 mètres environ après le passage à niveau, elles arrivent au Croisé-Laroche.

REUNION DE L' « AURORE SOCIALE »

La réunion du groupe aura lieu le mercredi 3 mai, à 8 heures précises, au local habituel, chez Auguste François, rue du Tilleul, 78.

Ordre du jour important.

FETE DU CONGRES NATIONAL DE LA PREPARATION MILITAIRE

Une quinzaine seulement nous sépare maintenant des fêtes inédites à Roubaix, organisées à l'occasion du Congrès national de la préparation militaire. Aussi, les membres du comité redoublent-ils d'efforts pour assurer un succès digne de notre fière cité et de sa merveilleuse exposition.

Nous savons que le dimanche 21 mai, un banquet monstre sera donné en l'honneur du ministre de la guerre au restaurant Duval de l'Exposition. Ce banquet aura lieu par souscription ; les congressistes, membres des sociétés participant aux concours ou du Comité d'organisation, désireux d'y prendre part, sont priés de donner leurs noms à *M. Léon Holleville, président de la* commission des fêtes, à l'hôtel de ville. Le prix fixé est de 5 francs.

On nous demande aussi dans quelles conditions le public sera admis à suivre les merveilleuses fêtes militaires qui vont se dérouler au stade de l'Exposition ?

Disons de suite que les très vastes tribunes établies permettront à dix mille spectateurs d'en suivre les moindres détails dans les meilleures conditions de confort, et voici quels sont les prix qui ont été établis :

Carte d'entrée permanente au stade, 5 fr.; tribune officielle, 5 fr. ; tribune d'honneur, 2 fr. ; tribunes latérales, 1 fr.; populaires, 1 fr.

AMICALE DE LA RUE DES ARTS

L'Amicale organise pour le dimanche 28 *mai sa sortie annuelle en voiture.* Le but choisi cette année est Tournai et le Mont Saint-Aubert (*Mont Trinité*).

Chacun sait avec quels soins méticuleux l'Amicale organise ses sorties champêtres; *aussi est-elle obligée* tous les ans de refuser quantité d'inscriptions faute de places.

Nous conseillons donc aux amateurs de s'inscrire aussi vite que possible, les places étant accordées par ordre d'inscription ; les listes seront closes dans tous les cas le dimanche 21 courant.

Voici le programme de l'excursion :

Départ de l'école à 6 heures et demie très précises.

Arrivée à Pecq vers 8 heures (arrêt d'une demi-heure pour le déjeuner). — Arrivée à Tournai vers 10 heures et demie. (Visite de la ville).

A midi et demi, dîner à l'Hôtel de la Fontaine d'Or. — *Potage, deux plats de viande* avec légumes, fromage, dessert, etc.)

Départ pour le Mont Trinité vers 2 heures et pour Roubaix vers 6 heures. — Arrivée à Roubaix pour 10 heures.

Les prix pour *cette très intéressante* promenade sont ainsi fixés :

Sociétaires : voiture, 2 fr. 10 ; voiture et dîner, 4 fr. ; non-sociétaires : voiture, 2 fr. 25 ; voiture et dîner, 4 fr. 25.

Les inscriptions sont reçues à l'école, 130, rue des Arts et chez tous les membres de la *commission.*

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses section du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au bureau provisoire : 38, Grande-Rue, Roubaix.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

1560e SECTION DES « VETERANS DES ARMEES DE TERRE ET DE MER ». — *L'assemblée générale annuelle des « Vétérans des armées de terre et de mer » aura* lieu dimanche prochain 7 courant, dans la salle des fêtes du siège social « Brasserie du Gymnase », rue du Grand-Chemin.

L'assemblée que présidera M. Emile Vitou, chef de bataillon de réserve, sera précédée d'une *conférence* d'actualité patriotique : « La Médaille de 1870 », sujet complété par l'un des plus émouvants souvenirs de l'année terrible : « Le Siège de Belfort ». *Celle-ci sera donnée par notre excellent confrère*, M. Henri Vandaele.

Tous les anciens militaires de Roubaix et de ses cantons, notamment les anciens combattants de 1870-71, sont priés d'honorer de *leur aimable présence cette instructive causerie.*

Les portes seront ouvertes à 3 heures ; la conférence commencera très exactement à trois heures et demie.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 2 Mai 1911.

Naissances.— Antoinette Gustin, place Fraternité, 23.— *César Vangermez*, rue Lannoy, cour Dassonville, 5. — Pierre Vespiéren, rue Dammartin, 46. — Simone Meusse, rue de la Chaussée, 9. — *Etienne Meusse*, rue de Toulouse, 39. — Joseph Couchey, avenue Julien Lagache. — Marius Vollekindt, rue Bayart, 27.

Décès. — Rosalie Hercheuez, 88 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 13. — Mathilde Vankerkhove, 71 ans, sans profession rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 36. — Edmond Jacquard, 35 ans, imprimeur, Grande-Rue, 113. — Fernand Vandromme, un mois, rue Choiseul, cour Mulliez, 11. — Paul Amcaert, 8 mois, rue de la Chaussée, cour Masson, 4. — Frédéric Gauthier, 4 ans, rue des Halles, 17. — Gustave Merchez, 44 ans, Maître-Plafonneur, boulevard de Belfort, 67. — Léopod Arbon, 70 ans, sans profession, rue Wasquehal, cour du Brondeloire, 10. — Marie Vanham., 71 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache.

CROIX

AMICALE KLEBER. — Le comité a décidé dans sa dernière réunion de participer à la fête fédérale du canton de Lannoy, qui aura lieu à Baisieux sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, président *d'honneur de l'Amicale Kléber.*

Depuis l'installation des nouveaux jeux l'animation devient de plus en plus grande chaque dimanche. Au stand de Sin, 107 sociétaires se sont disputé la poule offerte par le directeur M. André Vairon.

Voici les résultats :

1er, Diverchy, 44 points ; 2e, Marcial Watteau, 44 p.; 3e, Henri Malfait, 42 p.; 4e, Victor Francq, 42 p.; 5e, ex-æquo ; Julien Bonte, Adrien Fraillon, Gaston Spriet, 41 points ; 8e, Houzet, 40 p. ; 9e, *Emile Florin*, 39 p.; 10e, Joly, 38 p.

Afin d'éviter l'encombrement des séances de tir, à partir de dimanche prochain un des trois créneaux sera à la disposition des élèves de 9 heures à 10 heures et demie. Pour les autres membres il y aura le tir au fusil Gras à 20 m. et à la carabine à 12 m. Chaque carton portera le numéro d'inscription qui servira de numéro d'ordre de tir.

Pour dimanche prochain, une poule est offerte par M. Chotteau, *membre de la commission.*

CAMBRIOLAGE OU VENGEANCE. — Des cambrioleurs, après avoir *franchi* un mur de deux mètres donnant sur une pâture, et brisé un carreau *d'une fenêtre, sont entrés dans la maison* de M. Deninck, 15, rue de Valmy. M. et Mme Deninck pas chez eux, au moment du vol.

La maison a été inspectée dans tous les coins et tout avait été *mis en désordre* par les cambrioleurs qui ont quitté les lieux en emportant une bicyclette, valeur 100 fr., une tire-lire, contenant 25 francs, une montre en argent et du linge.

On croit à une vengeance, car divers vêtements de M. et Mme Deninck ont été lacérés à coups de couteau, deux paires de bottines presque neuves avaient subies le même sort et la bicyclette a été retrouvée sur le territoire de Wasquehal, complètement hors d'usage.

M. le commissaire enquête.

RENTES OUVRIERES. — Les délégués ouvriers ont envoyé à M. le Maire de Croix la lettre de démission *suivante* :

Monsieur le Maire.

Le Conseil municipal de Croix a bien voulu nous désigner membres des Commissions municipales chargées *de dresser les listes des assujettis* à la loi des retraites ouvrière.

La loi qui semble en faveur des travailleurs est clairement contre ces derniers, surtout en ce qui et pour obtenir une aussi minime somme et à un âge où les neuf dixièmes d'entre nous n'existeront plus.

Considérant que les salaires des travailleurs donnent à peine le nécessaire pour ne pas mourir de faim, nous ne pouvons admettre une retenue, aussi minime soit-elle, sur les salaires ouvriers. Une imposition assez élevée doit être faite sur les grosses fortunes pour permettre de donner une retraite assez forte pour vivre librement, à l'âge de 55 ans.

Pour ces raisons, Monsieur le Maire, et pour ne pas laisser croire à notre classe de misère que l'application de cette loi sera un bien pour elle nous vous disons que nous ne pouvons aider à l'appliquer, tout en étant partisan d'une vraie caisse de retraite ouvrière.

Nous vous informons donc, Monsieur le Maire, que dans ces conditions, nous ne pouvons accepter de faire partie des dites commissions.

Avec notre regret, veuillez agréer nos sincères et meilleures salutations.

Ont signé : LEDUC Alphonse, Camille LEMAN, ROLLAND Jean-Baptiste, délégués ouvriers.

VOL. — Sur le terrain de la maison Holden, square Jussieu, on a volé 10 balles servant au jeu de *foot-ball.*

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissances.* — Craye André, rue d'Alger, 1. — Deronne Fernande et Fernand, rue Holden-Crothers, cour Delille. — Decock Marcel, rue de *Thionville*, 29. — Laurence André, rue du Tonkin, 32.

Décès. — Mayeux Louis, 41 ans, apprêteur, rue du Téléphone. — Noif Adèle, 42 ans, ménagère, rue Colmar, 18. — Heylbroeck Augustin, 74 ans, mécanicien, rue Guizot, 5. — Demarcq Julia, 15 mois, rue de Maubeuge, 8.

LE SUCRE BEGHIN
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE REGULIERE

WATTRELOS

LA MAIN LESTE. — Procès-verbal a été *dressé à Mme Bossut, demeurant rue des* Fleurs qui, dans la nuit de lundi a frappé son mari avec une couverture de poêle.

CREPAGE DE CHIGNONS. — Jeanne Thérin, âgée de 17 ans, soigneuse, demeurant 14, rue des Trois-Pierres, à Wattrelos, n'est pas d'accord avec Marceline Boonné, *âgée de 16 ans, rattacheuse, habitant dans* la même rue mais sur le territoire de Tourcoing.

Ces deux femmes s'étant rencontrées ces jours dernier, se lancèrent l'une sur l'autre ; *les parentes de chacune d'elles se mirent de* la partie et bientôt eut lieu une mêlée générale.

Mme Thérin, mère de la soigneuse, a l'épaule droite luxée ; Jeanne Thérin, le visage *labouré d'égratignures* : Marceline Sabine et Emile Bonne, ainsi que Mme Thérin et sa fille, comparaîtront pour ces faits devant le tribunal correctionnel.

WASQUEHAL

RENTES OUVRIERES. — *A la teinturerie Hannart frères*, à Wasquehal, un ouvrier, Amand Roussel, 67 ans, charpentier, demeurant rue Sadi-Carnot, procédait à la réparation d'un bac de teinture, quand, en soulevant une pièce de bois, il a eu l'extrémité de l'auriculaire gauche serré entre le bac et la pièce de bois. 30 jours de repos; docteur Butin.

— Au chantier de M. *Degallaix, entrepreneur à* Roubaix, situé à l'Energie Electrique, à Wasquehal, un ouvrier, Louis Henno, 31 ans, maçon, demeurant à Blandain, en descendant d'un échafaudage, est tombé sur une battens et une pointe s'est enfoncée dans la main gauche. 15 jours de repos. Docteur Delecuellerie.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — *Naissances.* — André Mulliez, au Carteiot. — Albert Delplanque, rue Pasteur.

LANNOY

UN GRAVE ACCIDENT CHEZ MM. DEFFRENNES-DUPLOUY FRERES

Léopold Buis, âgé de 36 ans, domicilié à Roubaix, domestique, au service de la maison Lefoucq, négociant en bois, faisait évoluer hier, dans la cour de l'usine Deffrennes, Duplouyrères, un lourd chargement attelé de deux chevaux, qu'il tenait à la bride. Soudain, malgré sa volonté, l'attelage avança brusquement. Le malheureux domestique reçut en pleine poitrine un violent coup de timon qui le renversa. On accourut à son secours et le docteur Parmentier appelé, lui donna aussitôt les soins qu'exigeait son *état jugé grave. Le praticien constata* que l'infortuné avait le creux de l'estomac violemment contusionné et le sternum fracturé.

Buis a été reconduit à Roubaix en taxi-auto et avec d'infinies précautions. Il devra prendre un long temps de repos.

FEDERATION RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE DU CANTON DE LANNOY. — La Fédération R. et R. S. du canton de Lannoy, récemment fondée et à laquelle sont rattachées toutes les organisations communales, va avoir son organe qui paraîtra périodiquement. Il sera le trait d'union indispensable entre la masse républicaine et le comité central fédéral, dont il sera l'interprète, pour toutes les communications relatives à l'administration, à la propagande, aux réunions, etc.

Le numéro 1, va sortir des presses. Son intérêt n'échappera pas aux nombreux militants qui le recevront par les soins de leur groupement communal.

Il comprend une communication du Comité Central, le compte-rendu in-extenso du 1er congrès du 9 avril, la liste des groupements affiliés avec les noms de leurs délégués, la composition du Comité Central et de son Bureau, trois articles « instructions » propagande », « bulletin » et enfin, les statuts fédéraux.

Les circonstances, et aussi les nécessité du service, décideront la publication des numéros suivants ; petit poisson deviendra grand, pourvu que chaque militant apporte sa pierre à l'édifice républicain.

Les organisations communales recevront incessamment les bulletins et programmes du parti, réservés à chacune d'entre elles.

Aux Comités directeurs d'en faire la distribution *sans tarder*, en tenant compte : que les « Bulletins » sont destinés aux ligueurs et les brochures-programmes, à toute la population.

ETAT-CIVIL — Publications de Mariage. — Louis Fourmanoy, journalier et Marie Lipart, éplucheuse.

FLERS

ETAT-CIVIL de FLERS. — *Naissances.* — Robert Moulart, rue des Hallots. — Clémence Delnesse, rue de Lannoy.

LYS

LES INCENDIES

Lundi soir, vers 10 heures, le feu a détruit une grange et une partie de la maison d'habitation, appartenant à M. Paul Cahoye, éleveur au hameau de Cohem.

Les aboiements d'un chien appelèrent l'attention des habitants du quartier, qui se mirent en devoir d'organiser les secours qui furent heureusement couronnés de succès. Néanmoins, les dégâts s'élèvent à 1.000 francs environ, un certain nombre de poulets ayant été grillés.

Les habitants du hameau étaient à peine replongés dans le sommeil, qu'une seconde fois l'alarme était donnée.

Le feu était cette fois à l'estaminet du « Cochon *Rouge* », tenu par M. *Clovis Leclercq.*

Une salle bâtie en planches et attenant à l'estaminet, flambait et faisait craindre pour le corps de logis.

Là encore, les secours organisés par les voisins se rendirent facilement maîtres du sinistre, qui ne causa que quelques centaines de francs de dégâts. L'enquête établira probablement les causes de ces incendies, jusqu'ici ignorées.

ACCIDENT. — Alfred Merchiez, camionneur chez Pluquet-Desbonnets, s'est fait une rupture musculaire lombaire, en retenant une voiture sur le point de tomber. Le docteur Parmentier lui a ordonné 12 jours de repos.

LEERS

IMPORTANTE PRISE DE FRAUDE

Le briglidier Meuniez et le préposé Boucly, de service route de Néchin, ont mis en état d'arrestation le nommé Ferdinand Parent, âgé de 21 ans et demi, domicilié à Tourcoing, faisant profession de rattacheur.

Parent, qui portait 600 grammes de tabac et 130.000 allumettes belges, a déclaré être déserteur du 73e régiment d'infanterie.

Le délinquant a été remis entre les mains des gendarmes qui le conduiront à Lille aujourd'hui, à fin d'incarcération.

ARRESTATION. — La police a mis en état d'arrestation Marie Gary, en état de vagabondage.

CHUTE. — Emile Duez, 37 ans, mécanicien aux tramways Mongy, est tombé dans une cave du dépôt et s'est fait des plaies à la tête. Le docteur Caudmont pratiqua des points de suture et ordonna 15 jours de repos.

ETAT-CIVIL de LEERS. — *Naissances.* — Lucien Desmulliez, au Nouveau Jeu. — Florent Buyschaert, Longue Rue.

HEM

PROCES-VERBAL. — Un procès-verbal pour ivresse a été dressé par les gendarmes à Henri Schietecatte, 40 ans, sujet belge, ouvrier agricole.

ANNAPPES

LES ACCIDENTS. — Henri Pinoo, 33 ans, briquetier chez Lefebvre-Mallet, s'est blessé aux deux avant-bras, en tombant. Le docteur Delezenne lui a ordonné un repos de 15 jours.

— Auguste Descamps, 53 ans, botteleur chez *Flament, teinturier, s'est grièvement contusionné* le genou en tombant. Le docteur Coubronne lui a prescrit 15 jours de repos.

GAZETTE TOURQUENOISE

UNE FOIRE AUX PLAISIRS

Pour inaugurer la « Maison des Amicales » 57, rue du Hêne, la Fédération des Associations d'Anciens Elèves des Ecoles publiques de Tourcoing, organise une grande foire aux Plaisirs, les dimanche et lundi 14 et 15 mai prochain.

Tout le monde a encore à la mémoire, le souvenir du gros succès remporté par une fête semblable donnée au patronage laïque, rue de Gand, en juin 1908. La Foire qui s'apprête, aura sûrement tout l'éclat de la première. Les attractions les plus variées se trouveront réunies dans le beau et vaste local mis gracieusement à la disposition de la Fédération par l'administration municipale.

Aussi, croyons-nous que tout Tourcoing accourra, durant ces deux jours, applaudir les artistes improvisés qui se produiront à *cette fête fédérale.*

Les personnes qui s'y donneront rendez-vous, sont assurés à l'avance de passer en famille quelques heures des plus agréables, tout en apportant par leur démarche, un grand et précieux encouragement à cette œuvre si belle d'éducation de la jeunesse qu'est la Fédération des Amicales.

RETRAITES OUVRIERES

Permanence de la 5e section (quartier limité par les rues de Paris et du Brun Pain *et touchant aux communes de Roncq et de* Bondues).

Nous rappelons aux intéressés de la 5e section, qu'une permanence sera ouverte aujourd'hui 3 mai et demain 4, de 6 heures à 8 heures du soir, au siège de la section, Ecole municipale de garçons, rue Neuve.

MM. les membres de la Commission recevront les bulletins des intéressés absents de chez eux au moment du passage des agents recenseurs ; remettront des bulletins à ceux qui n'en auraient pas reçu à domicile *et procéderont* à l'inscription des intéressés qui désirent participer à l'assurance falcutative.

Un employé sera à la disposition des intéressés pour procéder aux inscriptions.

COLLISION ENTRE CAR ET AUTO

Mardi matin, à *11 heures et demie*, l'automobile de M. Vanneufville, se dirigeant vers la rue de l'Hôtel de Ville, a tamponné le car N P qui arrivait en sens inverse.

Plusieurs glaces de l'automobile ont été *brisés. Le domestique a été légèrement blessé* au front.

UN PENDU

Jean-Baptiste Lecocq, cabaretier, âgé de 46 ans, demeurant 261, rue de Gand, a été trouvé, par sa fille, pendu dans sa chambre.

On attribue ce *suicide à des chagrins intimes.*

FIXATION D'ALIGNEMENT

Par une délibération en date du 26 mars, le Conseil municipal votait le projet de classement dans le réseau urbain et la fixation des alignements de la rue Marengo.

Le préfet du Nord, en date du 16 avril 1911 vient de prescrire une enquête d'utilité publique.

Les plans et pièces du projet seront déposés à la mairie, *durant quinze jours*, du mercredi 3 mai au 17 mai inclusivement. Les intéressés pourront en prendre connaissance au bureau de la voirie.

M. le commissaire enquêteur se tiendra les 18, 19 et 20 mai, de 3 à 5 heures de l'après-midi, à la Mairie, où il recevra les dépositions des habitants sur l'utilité du projet.

BLESSE AU DOIGT

Chez Motte frères, rue des Piats, Léon Thomas, *âgé de 14 ans*, brocheur, a eu l'auriculaire gauche pris sous la roue du chariot. Le docteur a dû pratiquer l'ablation de la phalangette.

TOMBE D'UNE ECHELLE

Julien Ghys, âgé de 35 ans, peintre, est tombé d'une échelle sur laquelle il était monté dans la teinturerie Vanzeveren, rue Belle-Vue.

Il en est résulté une plaie à la jambe gauche et une contusion du tibia.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 2 mai 1911

Naissances. — Denise Terry, rue Quiétem, 14. — Albert Catteau, rue du Beau Laurier, 34. — Berthe Delberque, rue d'Ingres, 51.

Décès. — J.-B. Lecocq, 46 ans, rue de Gand, 261. — Pierre Verhœven, 66 ans, rue du Japon, 1. — Séraphin Vanwassenhove, 61 ans, rue du Brun-Pain, cour Lezenne. — Clémence Derveaux, 67 ans, rue Marceau, 39.

LILLE

AU PARQUET

La tentative d'assassinat dû "Père Lachaise"

Le 31 décembre 1910, Edgard Andelhof, 33 ans, jardinier, l'un des logeurs de l'estaminet « Au Père Lachaise », situé tout près du cimetière de Roubaix, tentait d'assassiner à coups de marteau la cabaretière, Mme veuve Fulez, 34 ans.

La malheureuse, pendant un mois, fut entre la vie et la mort, après de longues semaines de soins assidus, on parvint cependant à la sauver.

Andelhof, pour sa défense, prétendit qu'il avait voulu tuer Mme veuve Fulez parce qu'il en était épris et qu'elle le dédaignait. Mais l'enquête révéla qu'il ne s'agissait nullement d'un *drame passionnel, que le logeur* avait prémédité son acte et que le mobile du crime était tout simplement le vol.

M. Houvex, juge d'instruction, vient de clore cette affaire et aujourd'hui, mercredi, *le dossier sera transmis à la chambre des* mises en accusation.

Les malhonnêtes gens

M. Delalé, juge d'instruction, a renvoyé devant l'audience du tribunal correctionnel du13 mai prochain, un domestique, Paul Farré, 24 ans, qui a «estampé» de 2,420 fr. un sieur Bunos Emile, demeurant à Lannoy.

— A la même audience comparaîtra Decool Henri, 44 ans, corroyeur à Haubourdin, pour escroqueries au préjudice de plusieurs marchands de cuir de la région.

— Pour escroqueries à la souscription, un chanteur ambulent, Tanéré Augustin 28 ans, comparaîtra à l'audience de samedi *prochain.*

Valenciennes

Un manœuvre est précipité d'un échafaudage

Le manœuvre Elie Durieux était monté avec un chargement de briques sur un échafaudage établi pour la construction d'un immeuble, rue Durin.

Durieux allait déposer son fardeau lorsque l'échafaudage oscilla. Par suite de ce mouvement, Durieux fut précipité sur le sol d'une hauteur de 2 mètres 50.

Les sieurs Bigaillon et Deghaye se portèrent aussitôt au secours de leur camarade. Le docteur Lambert arriva bientôt et prodigua ses soins au blessé.

Durieux avait la jambe droite fracturée et portait d'assez graves contusions à la tête.

Après avoir été pansé, Durieux fut transporté en voiture à son domicile.

LA CEINTURE

Dimanche, vers neuf heures du soir, le jeune Jules Clément, 11 ans, rue Neuve-de-Paris, 23, porta, au cours de ses ébats, à la petite Raymonde Lheureux, 3 ans, un coup de boucle de ceinture sur le front.

La fillette fut assez sérieusement blessée.

VIOLENTE RIXE

Au cours de leur travail, à l'usine Zoude, l'ajusteur Edmond Aubry, 64 ans, se prit de querelle avec le poinçonneur Léon Hurez, 39 ans.

Celui-ci porta à son adversaire plusieurs coups de poing et le renversa à terre.

Dans sa chute, Aubry se fit une entorse au pied droit.

Il a dû recevoir les soins de M. le Dr Petit: après quoi, il a été reconduit en voiture à son domicile, rue Jean-Bernier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDE

Mouvement coopératif

Bien que toutes les sociétés locales aient participé au festival d'Aniche emmenant avec elles un contingent assez élevé des sociétaires de «La Ruche», l'assemblée générale qui s'est tenue dimanche soir au Salon de la Renaissance avait réuni un nombre considérable d'actionnaires de cette société.

D'importantes décisions ont été prises au cours de *cette réunion ; les sociétaires, en* ratifiant toutes les décisions prises par le comité depuis la réunion du 5 mars, ont prouvé une fois de plus la confiance qu'ils avaient en leurs mandataires.

Un rapport très documenté exposant la situation générale de la société a été approuvé à l'unanimité et par acclamations.

D'ici quelques jours la boulangerie fonctionnera : tout le matériel est prêt, la mise *en marche ne peut plus tarder.*

Les sociétaires ont pris l'engagement de *se servir exclusivement à la société et de* propager les bienfaits de la Boulangerie coopérative.

C'est du reste le meilleur moyen d'assurer sa prospérité.

*Le comité a tenu surtout à mettre les so*ciétaires en garde contre les agissements des adversaires de la coopération en général et de «La Ruche» en particulier.

SAINT-AMAND

ESCROQUERIE — Georges Deparis, âgé de 48 ans, né à Lille, s'introduisait dans différentes maisons de la ville et, sous prétexte d'un procès qui devait lui faire restituer une certaine somme, se faisait remettre par quelques habitants des sommes variant entre 5 et 6 francs.

Finalement, ses explications obscures amenèrent une plainte et l'ébéniste plaideur fut coffré.

CHEVAL EMBALLE. — Le cheval de M. Joseph Charlet, légumier, Croix-du-Petit-Dieu, s'emballait lundi après-midi. Fort heureusement un courageux citoyen sauta dans la *balladeuse que l'animal traînait et réussit*, en s'emparant des rênes, à arrêter le cheval.

MAIN ENDOMMAGEE. — En tirant le garde Coudoux a été blessé par son fusil, qui fit *explosion.*

VOL. — Des inconnus se sont introduits dans le jardin de M. Canivet, agent d'affaires, avenue du Clos. Ils se sont emparés d'une somme de 500 francs déposée dans un meuble.

BRAS CASSE. — Le petit Bertonille, dix ans, en passant sur le pont de la rue de Valenciennes, a fait une chute de bicyclette et s'est cassé un bras.

VOLEUR DE VELO. — M. Pintiaux, fabricant *de lits-cage*, avait déposé son vélo dans sa cour.

Un audacieux jeune homme, Louis Larcy, 19 ans, falencier, au Moulin-des-Loups, s'introduisit dans la cour, enfourcha la bécane et partit à toute pédale.

M. Pintiaux l'avait heureusement vu. Il se mit aussitôt à la poursuite du cycliste, qu'il parvint à rejoindre.

Larcy abandonna alors la bicyclette et alla se cacher dans un fossé, où on vint l'arrêter quelques instants plus tard.

Il fut conduit au parquet et, après interrogatoire, écroué à la maison d'arrêt.

EN BAS DE L'ECHELLE. — En tombant d'une échelle dans sa cour, M. Mouveau s'est démis l'épaule.

Il subira de ce fait une incapacité de travail de plusieurs jours.

ESCAUDAIN

LA FETE DU TRAVAIL

Tout le prolétariat escaudinois a prouvé *son attachement à ses élus municipaux en* répondant nombreux à l'appel qui lui avait été fait.

s'était réuni à la mairie sous la présidence du citoyen Paris, maire, assisté de ses adjoints, Hacquet et Lecas.

Les organisations syndicales, représentées par les camarades Bizet, pour les mineurs, et Dupont pour la métallurgie, présentèrent leurs revendications, auxquelles le citoyen Paris a répondu par un chaleureux discours qui fut agrémenté d'une aubade *par la musique et la chorale municipale.*

A dix heures du soir, ces deux sociétés donnèrent un concert sur un kiosque installé à cet effet sur la place.

Notons, en passant, que pour la première *fois la façade de la mairie était illuminée* au gaz, avec, comme inscription lumineuse, *les initiales de la République française.*

QUIEVRECHAIN

LE POULAILLER. — On a pris six poules estimées 25 francs dans le poulailler de M. Jacques Rabeux, concierge aux ateliers des phares.

Pour pénétrer dans ce poulailler, le dévaliseur de basse-cour dut enfoncer la porte.

M. Rabeux a porté plainte.

BRUAY-SUR-ESCAUT

UN BALLON ATTERRIT. — Vers sept heures du soir, un ballon, monté par MM. Tiberghien et Deshaies, a atterri dans le marais d'Arnonville.

Ce sphérique venait de Lens, où il avait été lâché à cinq heures, à l'occasion du 1er mai.

Douai

A LA MAIRIE

M. Cancel, employé à la mairie, est nommé secrétaire du bureau municipal d'hygiène.

GENDARME BLESSE

Le gendarme Sautet, qui montait un jeune cheval, a fait une chute dans la cour de la gendarmerie.

Dans sa chute, le gendarme Sautet se fit quelques ecchymoses sans gravité.

LES PRODUITS DE L'OCTROI

Pendant le mois d'avril écoulé, les produits de l'octroi se sont élevés à 68,483 fr. 39, contre 77,992 fr. 09 durant la période correspondante de 1910.

C'est donc une diminution de 3.508 fr. 70.

CONDAMNATION DU VOLEUR TOURNELLE

Le sieur Tournelle, qui déroba à un de ses camarades une somme de 21 fr. 40, a été condamné, par le tribunal correctionnel, jugeant en audience de flagrant délit, à 3 mois et 1 jour de prison.

LAMBRES

EN FAMILLE. — Sur plainte de M. Cobbeau, cordonnier, demeurant rue Saint-Roch, qui accuse son beau-fils, Georges Heuvre, d'avoir brisé plusieurs carreaux *à la porte de son habitation*, une enquête est ouverte par la gendarmerie.

~~PAS-DE-CALAIS~~

HENIN-LIETARD

MORT ACCIDENTELLE

Mardi matin des ouvriers se rendant à leur travail aperçurent dans le fossé du Marais, à l'*extrémité de la rue du Hanovre*, le corps d'une femme qui paraissait être couchée au fond. L'ayant retirée, ils constatèrent qu'elle ne donnait plus signe de vie.

Le médecin a déclaré qu'elle avait succombé *à une congestion cérébrale.*

C'est une nommée Aline Thery, âgée de 56 ans, femme Leroy, qui ne jouissait pas de toutes ses facultés.

VENDIN-LE-VIEIL

*Rixe entre